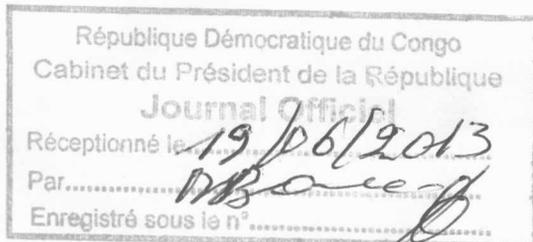




SECRETARIAT GENERAL A LA JUSTICE

LE SECRETAIRE GENERAL

N° BUR.SG/JUST/MKV/FL/ 1043/2013



Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Madame le Ministre de la Justice et Droits Humains,
- Son Excellence Madame le Vice-Ministre des Droits Humains ;
- Monsieur le Directeur Général du Journal Officiel ;
- Monsieur le Directeur-Chef de Services des Cultes et Associations,
(Tous) à **KINSHASA/GOMBE**
- Messieurs les Gouverneurs de Province ;
(Tous)
- Mesdames et Messieurs les Chefs de Division Provinciale de la Justice ;
(Tous)

Objet : **Notification Arrêté**
N° 167/CAB/MIN/J&DH/2013
du 06 juin 2013.
ASBL « ONGD-MAZAO »

A Monsieur **URBANO LUCA Sébastien**
Président et Trésorier de l'ASBL
« Organisation Non Gouvernementale de Développement Mazao »
Avenue Ndjamenana n° 1/B, Commune de Lubumbashi,
à **LUBUMBASHI/KATANGA**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous notifier par la présente, l'Arrêté Ministériel n° 167/CAB/MIN/J&DH/2013 du 06 juin 2013 en annexe, de Son Excellence Madame le Ministre de la Justice et Droits Humains, accordant la Personnalité Juridique à l'Association Sans But Lucratif Non Confessionnelle dénommée « Organisation Non Gouvernementale de Développement Mazao » en sigle « **ONGD-MAZAO** ».

Je saisis cette opportunité pour vous signaler que la publication dudit Arrêté au Journal Officiel se fera gratuitement par les soins du Ministère de la Justice et Droits Humains, tandis que les Statuts et la déclaration de désignation le seront à charge exclusive de votre Association.

...//....